



REGISTRE NUMERIQUE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Parc éolien du Ban Saint-Jean sur la commune de
Denting**

Contributions du 23/01/2023 au 21/02/2023

Rapport généré le 26/02/2023 à 15:43:03

Nombre d'avis déposés : 39

@1 - Coume

Date de dépôt : Le 27/01/2023 à 12:00:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :eolienne denting

Contribution :

non au projet

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@2 - Nafziger Jerome - Boulay-Moselle

Date de dépôt : Le 27/01/2023 à 16:48:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Éoliennes du ban st jean

Contribution :

Bonjour,

Je suis absolument contre le montage de 3 éolienne sur le secteur du ban st jean car c'est un lieux de mémoire qui serait bien de préserver en mémoire de l'histoire qui s'est passé sur ce lieux.

Mon deuxième argument est qu'il y a énormément d'eolienne dans notre secteur. Doit on encore en rajouter chez nous... Je ne pense pas.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@3 - Weber Anthony - Niedervisse

Date de dépôt : Le 27/01/2023 à 18:10:14

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Mesures d'accompagnement

Contribution :

L'installation de ces éoliennes ne nous enchante pas du tout. Nous sommes dans une zone où la présence d'éoliennes est déjà conséquente. En contrepartie de l'implantation d'éoliennes à foisons dans notre secteur d'habitation, pourquoi ne pas envisager la mise en place d'un tarif réduit de l'électricité pour les usagers? En plus des mesures d'accompagnement pour les communes environnantes, la réalisation d'un vrai circuit pédestre / cycliste (reliant les communes de Niedervisse et Denting en passant par le Ban saint jean) serait utile car absent sur le secteur et permettrait aux habitants d'entretenir le lien d'attachement à ce lieu de mémoire, qui depuis trop d'années est condamné d'accès.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@4 - Roupeldange

Organisme : partie civile

Date de dépôt : Le 27/01/2023 à 19:13:25

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Non au projet éolien !

Contribution :

Très en colère de voir ce nouveau projet éolien sur le site de mémoire du Ban-Saint-Jean.

Dans un premier temps le secteur de Boulay comptabilise une trentaine d'éoliennes réparties sur les hauteurs de Boulay, Momerstroff, Niedervisse et récemment sur Zimming. Ces éoliennes ravagent le paysage naturel, il est une véritable plaie pour les habitants qui vivent ici pour la campagne et par définition la nature. Ces éoliennes sont une aberration écologique, elles produisent peu d'énergie, leur conception nécessite une fondation de 600 tonnes de béton, l'acheminement par camions des structures. Dans un second temps, ces structures sont destructrices de l'environnement et notamment de la faune locale avec la destruction de population de Milans royaux et autres grands oiseaux sur le secteur de Teterchen notamment. Les vibrations et les bruits des pales sont nocives et produisent un état de stress permanent pour les cervidés, mammifères et la population locale à proximité des infrastructures éoliennes.

La destruction du paysage et des terrains naturels pour l'implantation de chemins de service, parties de forêts, champs agricoles pour l'implantation de ces éoliennes sont également propices aux dépôts sauvages de débris et produits toxiques, comme sur le secteur éolien de Coume avec une hausse de la criminalité.

Dans un troisième plan, la destruction ou l'atteinte à proximité de ce lieu de mémoire qu'est le Ban-Saint-Jean pour y implanter des éoliennes, qui nous le savons tous, sont dans un unique but d'exploitation et de rendement financier pour la société éolienne est à proscrire.

Il est également aberrant que le département, la préfecture, la commune, la région, les associations ne mettent rien en place pour restaurer ou mettre en place des actions de sauvegarde pour ce site historique, ou du moins qu'ils se retrouvent seuls et démunis.

Nous avons la chance de vivre dans un département et un secteur riche en histoire et de posséder ce camp militaire de la seconde guerre mondiale, devenu Stalag (annexe de camp de concentration) de l'Allemagne Nazie ou des milliers de déportés notamment soviétiques sont morts.

Il serait judicieux de mettre les sous sur la table et de proposer des vrais projets viables et de restauration et du maintien du devoir de mémoire en créant des sentiers, réhabiliter certaines maisons et structures du camp et non de simples panneaux sur un sentier menant à la stèle.

Merci de faire le nécessaire,

Les habitants du pays Boulageois ne veulent pas de ce projet et ils vous le feront savoir.

Bien à vous.

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@5 - Diedrich Joël - Ottonville

Date de dépôt : Le 27/01/2023 à 23:32:49

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Éoliennes

Contribution :

Bonjour, ce mail est pour vous dire que je suis 100% pour la construction de ces éoliennes. Denting n'ayant pas beaucoup de rentré d'argent par manque de terre ou de forêt comme ces communes aux alentours, je réitère mon propos, je suis 100%pour. Beaucoup dirons qu'il ne faut pas car c'est un lieu de mémoire mais beaucoup de ces gens ne se sont jamais rendu sur place ou n'avait jamais parlé de ce lieu jusqu'à ce que la commune parle d'implanter des éoliennes. Ce lieu est interdit d'accès (dangereux) il y a une stèle pour commémoration. Si les 3 éoliennes peuvent apporter un plus a cette commune voir peut être une ou deux aux alentours, fait le!

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@6 - Boulay-Moselle

Date de dépôt : Le 28/01/2023 à 08:35:15

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet : Stop au conneries

Contribution :

C est une honte un tel projet sur ce lieu!

Laisser cet endroit tel qu'il est à la nature et à la mémoire et arrêtez de ne penser qu'au fric !!! ☐

Pièce(s) jointe(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@7 - Bannay

Date de dépôt : Le 28/01/2023 à 13:31:39

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Éoliennes ban Saint Jean

Contribution :

Laissez ce site tranquille, c'est l'histoire de notre région que vous allez détruire ! Des milliers d'ukrainiens sont mort assassiné dans ce village !

Mes grands parents en ont été témoin, vous n'avez pas le droit de venir détruire ce lieu de mémoire !

Pièce(s) jointes(s) : Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

@8 - Mathe jean-marie - Boulay-Moselle

Date de dépôt : Le 28/01/2023 à 14:24:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet de 3 éoliennes sur le site du Ban saint Jean

Contribution :

"Trop c'est trop" ou "Menaces sur un lieu de mémoire".

Vous trouverez ci-dessous mes arguments pour m'opposer à ce projet à travers des articles de presse ("La Semaine", "BleLorraine", "Le Républicain Lorrain" et "AgoraVox")

1/ SATURATION :

45 éoliennes dans le Pays Boulageois (rayon de 5 km autour de Boulay)...

Moulins de Boulay : 12 éoliennes (30MW), Téterchen : 6 (9 MW),Momerstroff : 5 (11,5 MW), Niedrevisse : 6 (12 MW), Coume : 7 (10MW), Morlange : 4, Berviller : 5... en plus des projets à venir : Helstroff, Halling-les-Boulay.

2/ ANARCHIE :

Aucune politique d'aménagement du terroir : c'est chacun pour soi, le tout dicté par des intérêts personnels (c'est le cas à Denting).

Plusieurs préfets de la Moselle ont dénoncé ce mitage du Pays Boulageois

3/UN FÂCHEUX PRÉCÉDENT :

An 2000 et le projet d'usine des boues au Ban Saint Jean : voir article joint

4/ NON A CES 3 ÉOLIENNES :

Voir articles joints : "BleLorraine" du 25/11/2020 et "Agora Vox" du 5/11/2020

<https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/des-menaces-sur-un-lieu-de-memoire-228347>

5/ LIEU DE MÉMOIRE :

Articles ci-joints pour dire "NON"

"BleLorraine" : "Trop c'est trop" (21/12/2016)

"La Semaine" : "Energie verte et vent de discorde" (14/3/2017)

6/ LETTRES :

Lettre de l'AFU au préfet

Lettre des descendants des prisonniers du Ban Saint Jean

Même, si à l'origine le projet prévoyait 6 éoliennes et qu'il a été réduit à 3, l'implantation d'éoliennes sur un site de mémoire est INADMISSIBLE.

Ce ne sont pas que 3 éoliennes de plus.

Le camp du Ban Saint Jean est un lieu de mémoire et ces 3 éoliennes ne sont pas faites pour renflouer les caisses de la communes de Denting

Pièce(s) jointes(s) :

Document : 1 = ban st jean (5.11.2020-BleLorraine).pdf, page 1 sur 4

BAN SAINT JEAN : MENACES SUR UN LIEU DE MÉMOIRE.

Le Ban Saint Jean, à 5 km de Boulay : 23 000 prisonniers ukrainiens y sont morts dans les pires conditions. Une stèle inaugurée en juin 2012, après 12 ans d'attente, a été érigée pour qu'on n'oublie pas cet épisode noir de la dernière guerre. En projet, 6 éoliennes et un parc photovoltaïque de 26 ha qui vont, dans un avenir proche, défigurer ce site mémoriel, vaste nécropole de 115 ha. Des voix s'élèvent et une association se bat.

Que s'est-il passé entre 1941 et 1944 au lieu-dit « Le Ban Saint Jean » (« *Johannis Bannberg* », en allemand), commune de Denting, à 5 km de Boulay ? Quelle vérité se cache exactement sous les ronces qui recouvrent l'annexe de l'ancien Stalag XII F ? La Moselle annexée voit affluer des milliers de prisonniers de guerre et travailleurs forcés d'Europe de l'Est : russes, polonais, yougoslaves, ukrainiens. Ils sont envoyés dans les mines, les usines et les fermes. Considérés par les nazis comme « *unttermenschen* », des « sous-hommes », ils sont disséminés dans des camps dont celui du Ban Saint Jean où ont transité 350 000 d'entre eux : ils y ont vécu, souffert, travaillé pendant des mois. Ils sont morts aussi. En grand nombre. Le chiffre de 23 000 est souvent avancé .

Des trous de mémoire plus difficiles que d'autres à combler.

Ce chapitre occulté pendant plus de 50 ans et délaissé de l'Histoire a rattrapé le temps perdu. Des chaînes de télévision, notamment « Histoire » ou plus récemment France 3 et Mirabelle TV avec la diffusion de « Trou de mémoire », le documentaire de Dominique Hennequin, ont montré de l'intérêt pour relayer le sujet. Mais, ce devoir de mémoire n'aurait pas été possible sans le travail acharné depuis 15 ans de l'AFU (association franco-ukrainienne pour la réhabilitation du Ban Saint Jean) et de son vice-président Gabriel Becker, infatigable défenseur du site. Son long combat a d'abord débouché sur l'inauguration d'une stèle le 24 juin 2012 et d'un chemin pédagogique en 2014. **« Nos actions visent à faire connaître ce site et l'animer, pour en faire un lieu touristique et mémoriel. »**, affirme Bruno Doyen son président, tout en mesurant l'ampleur du travail qu'il reste à mener pour sortir définitivement de l'oubli cet ancien camp. Travail qui risque d'être anéanti par un projet industriel d'envergure.

Eoliennes et parc photovoltaïque.

6 éoliennes de 150 mètres de haut pour une production de 22,5 Gwh/an et un parc photovoltaïque de 26 ha et 25 Gwh/an, voilà ce que prévoit le projet industriel de Denting mené par la municipalité et « Nordex ». Cette société, créée en 1985 au Danemark, a une filiale française depuis 2001 : 171 parcs installés comprenant 204 éoliennes dans le Grand Est dont 56 en Moselle. Elle a déjà installé de nombreuses turbines dans le secteur : Boulay (12), Coume (7), Momerstroff (5) et Morlange (4) Pour Denting, le 1er projet de 8 éoliennes a été rejeté en 2018 et le 2ème avec 6 machines date de décembre 2019. 3 seront installées sur des terrains agricoles et les 3 autres sur le territoire communal. Ces éoliennes dont la mise en service est prévue en 2023-2024 après une enquête publique en 2022 rapporteront 90 000€ à la commune de Denting et 120 000 à la CCHPB (Communauté de communes de la Houve et du Pays Boulageois).

Document : 1 = ban st jean (5.11.2020-BleLorraine).pdf, page 2 sur 4

Quant au parc photovoltaïque, l'étude d'impact devrait démarrer dans les prochains mois. « *Toute la partie mémorielle n'est pas impactée par les projets d'énergie renouvelable qui sont menés* », nous disent Thomas Leblanc et Simon Vandenbunden, les chefs de projet qui rajoutent : « *Depuis 5 ans, notre rôle est de porter des projets. On est en position de dialogue, à l'écoute des griefs. En amont de l'enquête publique, les opposants peuvent se mobiliser de la manière qui leur semble bonne* ». Est-ce en prévision de ces implantations qu'ont commencé déforestation et défrichement du lieu en contradiction avec les règles environnementales ? « *Ces travaux sont à l'initiative de la mairie dans le but d'accéder aux bâtiments à l'abandon en vue de leur mise en sécurité* », complètent les 2 chefs de projet de Nordex.

Que demande l'AFU ?

Individuels, scolaires, groupes, le Ban Saint Jean a accueilli 6000 visiteurs cette année. Éveiller les consciences : l'association franco-ukrainienne a un devoir d'explication. Peut-on accepter un site industriel à côté d'un lieu de mémoire ? Toute la réflexion de l'association est axée sur cette problématique. « *Ne pas nuire au sacré du lieu. Préserver l'atmosphère et l'ambiance de l'endroit. Tous nos sens doivent être épargnés des perturbations causées par des nuisances afin de préserver un recueillement serein et solennel. Le site doit rester respectueux et digne* », explique Bruno Doyen, président de l'AFU, tout en ajoutant : « *Notre réflexion ne se cantonne pas dans le « pour » ou « contre » les éoliennes. Il y en a déjà 70 dans un rayon de 15 km autour de Boulay. Que pouvons-nous accepter? Pas d'éoliennes pour cannibaliser le site : le château d'eau qui est la signature du Ban Saint Jean en aura une à ses côtés* ». Et de proposer : « *Nous sommes d'accord pour un parc photovoltaïque avec une ceinture végétale l'occultant et l'intégrant à la forêt existante. Pas de pollution visuelle et phonique. Mais aussi sauvegarder la cité Nord du camp visible depuis la stèle* ».

De vives réactions.

Peut-on délibérément détruire un site historique, le plus grand mouiroir nazi de France, où ont péri plus de 23 000 prisonniers entre 1940 et 1945 ? Ceux-ci méritent autre chose qu'indifférence et mépris.

A peine le blog de Jean-Marie Guziz était-il mis en ligne à la mi-octobre sur le site « les-carnets-demoselle.com », faisant référence au futur projet industriel que les protestations se multipliaient sur Facebook et le site du Ban Saint Jean (800 visites sur « ban-saint-jean.fr »).

De Svetlana Joukova, russe de Volgograd, petite-fille d'un soldat russe mort au camp du Ban Saint Jean où elle est déjà venue : « *C'est un site historique unique, un lieu de mémoire. Les gens, les jeunes générations doivent se souvenir ce que sont la douleur et l'horreur de la guerre. Le Ban Saint Jean est une leçon pour l'humanité. Ici, vous pouvez toucher directement l'histoire vivante. Qu'est-ce qui est le plus important : l'avantage économique ou la contribution à la formation de la paix sur terre ?* ».

Florilège de réactions :

« *On rase les bâtiments, on efface le souvenir, on salit la mémoire et on souille les corps et les tombes* ». (Alexis Oudard) ; « *Une façon de renier l'Histoire* ». (Sueva Cor) ; « *Accepterait-on des éoliennes sur le Struthof ?* » (Chrystalle Zebdi Bartz) ; « *Outrée par tant de légèreté* » (Catherine Bauer) ; « *Projet infecte ! Ce serait un véritable sacrilège* » (Artur Varoqui) ; « *A la fois affligée et écoeurée. Inutile de se révolter contre la déforestation au Brésil alors que près de chez nous, certains élus privilégient la rentabilité plutôt que le respect de la nature et encore moins le respect de la mémoire des hommes* ». (Nicole Muller) ; « *Les éoliennes ? Une profanation pour le site* » (Jacqueline Grandin).

Document : 1 = ban st jean (5.11.2020-BleLorraine).pdf, page 3 sur 4

« Les réactions sont uniquement pour alimenter le débat. La moitié des gens ne sait même pas ce qu'il s'est passé au Ban Saint Jean . C'est de la désintox », nous dit François Bir, maire de Denting depuis le mois de mars et qui a repris le projet éolien et photovoltaïque d'Alain Albert, son prédécesseur. Et il ajoute : « Les éoliennes ne seraient pas sur le lieu de mémoire mais à côté. Si le projet se fait, la commune de Denting aidera l'AFU à améliorer et sécuriser le lieu. Par contre, dans le cas contraire, les bâtiments, propriété de la commune depuis novembre 2015, seront détruits pour raison de sécurité. En cas d'accident, c'est le maire qui est responsable ».

Le camp du Ban Saint Jean ou l'histoire d'un charnier oublié.

Début des années 30. La ligne Maginot étire fièrement sa réputation d'invulnérabilité tout au long des frontières de l'Est. A quelques minutes de Boulay, le camp du Ban Saint Jean, construit entre 1934 et 1936, héberge le 146ème RIF (Régiment d'Infanterie de Forteresse). Jouxant ce camp coquet niché au cœur de la forêt, la cité du Ban Saint Jean, réservée aux logements des officiers, se veut exemplaire et s'enorgueillit d'une splendide roseraie qu'appréciera le président Albert Lebrun, lors d'une visite en 1936.

En juin 1940, à l'armistice, les Allemands vont transformer ce casernement en camp de détention. D'abord réservé aux prisonniers français : François Mitterrand y fera d'ailleurs un bref séjour avant de s'en évader avec l'aide de passeurs locaux. A partir de l'automne 1941, le camp « accueille » des hordes d'individus en loque : des prisonniers de l'Est, majoritairement ukrainiens. Ils arrivent tous les jours en gare de Boulay, déchargés de leurs wagons à bestiaux dans un état physique pitoyable et rallient le Ban Saint Jean à pied. Là s'effectue une sélection : les plus costauds sont envoyés dans les mines de fer et de charbon et les plus chanceux employés dans les fermes aux alentours.

Nombreux sont ceux qui végètent sur place. Vu le manque de nourriture et de soins, ils meurent par milliers. Selon les chiffres de l'époque, 350 000 prisonniers auraient transité par ce camp et près de 23 000 auraient été jetés dans 204 fosses communes.

En 1945, les survivants et la communauté ukrainienne de l'Est de la France alertent l'opinion publique sur l'ampleur du forfait et réussissent à aménager un cimetière décent sur l'emplacement du charnier. Les seuls Ukrainiens gèrent le site et entretiennent la flamme du souvenir au grand désespoir de l'Union Soviétique qui obtient en 1980 l'exhumation de 2879 corps et leur transfert vers une nécropole soviétique à Noyers Saint Martin dans l'Oise .

Le Ban Saint Jean est abandonné en 1986. L'oubli tisse sa toile jusqu'en 2000.

Déjà, un précédent...

A l'automne 2000 , la population du pays boulaygeois apprend par la presse que la municipalité de Denting envisage la construction au Ban Saint Jean d'une usine d'incinération des boues des stations d'épuration de toute la Moselle. L'ADPN (Association de Défense du Pays de Nied) tire la sonnette d'alarme et réussit à créer un front du refus : une pétition de plus de 3000 signatures et une marche de protestation de 600 personnes viennent à bout du projet. En plus des conséquences environnementales néfastes, l'argument mis en avant était la présence de ce camp de prisonniers pendant la guerre où des milliers de soldats ukrainiens avaient péri. Cette raison historique et humaine a fait reculer les autorités et le projet est abandonné, par respect dû aux victimes de ce camp, comme l'avait dit Jean-Pierre Masseret, alors secrétaire d'état aux anciens combattants. Suite à cet épisode, Gabriel Becker, devenu la mémoire et le biographe de l'ancien camp du Ban Saint Jean, a interrogé les « anciens », consulté les archives et les articles de presse de l'époque. Au fur et à mesure de ses recherches, il considère que, pour la mémoire collective, il faut faire un livre.

Document : 1 = ban st jean (5.11.2020-BleLorraine).pdf, page 4 sur 4

En 2001 paraît « *Le camp du Ban Saint Jean. Lumière sur une honte enf(o)uie* », tiré à 4000 exemplaires. Suivront « *Le drame ukrainien en France* » (2005), « *La Revie* » (2010) et « *Nadejda : Espoir* » (2016). Entre temps, en 2004, l'AFU était née. Elle a aujourd'hui plus de 200 adhérents.

Jean-Marie Mathé

+ 8 photos

Document : 2 et 3 = Lettre BSJ.pdf, page 1 sur 4

UNE LETTRE COLLECTIVE DES DESCENDANTS DE PRISONNIERS DU BAN SAINT JEAN.

Le préfet de Moselle vient de geler pour un an le projet éolien et photovoltaïque prévu sur le site de l'ancien camp du Ban Saint Jean, à 4 km de Boulay-Moselle. Suite au tollé suscité par ce dossier porté par la municipalité de Denting, une commission de réflexion va se pencher sur ce lieu de mémoire à protéger une fois pour toutes et défendu, dans une lettre, par 30 descendants de prisonniers.

Denting, commune de 280 habitants en Moselle, à 30 km de Metz et 4 km de Boulay, c'est surtout les vestiges des 115 ha de l'ancien camp militaire du Ban Saint Jean, « Johannis Bannberg » en allemand. Construit entre 1934 et 1936, comme camp de sûreté pour les militaires de la ligne Maginot, il deviendra, après la drôle de guerre et l'annexion de la Moselle et avec l'arrivée massive de prisonniers slaves du front de l'Est, un « zweiglager » (un camp annexe) du Stalag XII F dont le siège était à Forbach. Trop longtemps ici, l'humanité a été aux abonnés absents : abandonné puis oublié, le Ban Saint Jean revient à la « une » de l'actualité. En lisière de ce camp reposent les dépouilles de 23 000 prisonniers de guerre soviétiques. Lorsque la municipalité décide d'y installer des éoliennes et un parc photovoltaïque, les esprits s'échauffent.

Un projet gelé.

Boulay, Hôtel Communautaire, le vendredi 17 décembre dernier : Laurent Touvet, préfet de la Moselle, décide de stopper le chantier (illégal) de défrichage, demande le gel du futur chantier éolien sur le site de l'ancien camp et la création d'un comité de concertation réunissant élus, associations et administrations. Les réactions indignées suscitées par ce projet de 6 éoliennes se sont multipliées en quelques semaines : fronde sur les réseaux sociaux, articles sur internet et dans la presse écrite régionale, reportages télé, intervention de la députée auprès de Geneviève Darrieussecq, ministre des anciens combattants. Face à un tel déferlement, les autorités ne sont pas restées indifférentes. Après la visite guidée des lieux, ont été conviés par le préfet autour d'une table : Claude Dulamon, sous-préfète de Boulay-Forbach, Hélène Zannier, députée de la circonscription, François Bir et Christian Belvetti, maire et 1er adjoint de la commune de Denting, Bruno Doyen, président de l'AFU (Association Franco-Ukrainienne pour la réhabilitation du charnier du Ban Saint Jean) et des représentants de la DDT (Direction départementale des territoires de Moselle), de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), de l'ONAC (Office national des anciens combattants), du Souvenir Français et de RWE Renouvelable France regroupant entre autres « Nordex », porteur du projet éolien et photovoltaïque.

Une commission de travail.

Elus, associations, administrations désigneront des représentants pour composer un comité de concertation présidé par la sous-préfète auquel l'ONF (Office national des forêts) s'ajoutera. Il devra débattre du projet du Ban Saint Jean en tenant compte des aspects économique, environnemental, historique et sécuritaire.

Document : 2 et 3 = Lettre BSJ.pdf, page 2 sur 4

L'AFU, créée en 2004, en sera le partenaire privilégié. Le dossier éolien a été déposé en préfecture en décembre 2019 : 6 éoliennes de 150 mètres de haut dont 3 sur le site du camp et de 44,5Gwh/an de production, soit la consommation de 20000 habitants et un projet moins avancé de parc photovoltaïque de 26 ha et 25,5 Gwh/an. « Nordex » qui a déjà installé 25 turbines dans le secteur de Boulay a sous-estimé le côté mémoriel et a bien conscience de l'importance des enjeux liés à la sauvegarde du site. **« Le Ban Saint Jean doit favoriser le recueillement, le respect et le silence : c'est un lieu unique en France »**, rappelle Gabriel Becker, vice-président de l'AFU tout en s'interrogeant : **« Que le silence soit perturbé. Que la vue soit impactée. Que l'ensemble soit saucissonné. Que le charnier soit réduit à un élément de l'ensemble.. Banalisation en cours ? Ne pensez-vous pas qu'ils méritent mieux ? Je suis contre tout : éoliennes et parc photovoltaïque »**.

Le Ban Saint Jean doit rester le refuge du souvenir.

Peut-on délibérément détruire un site historique, le plus grand mouroir nazi de France où ont péri plus de 23 000 prisonniers entre 1940 et 1945 ?

Entre l'automne 1941 et l'automne 1944, plus de 300 000 prisonniers de guerre et travailleurs forcés soviétiques ont transité par le camp du Ban Saint Jean avant leur affectation dans les mines de fer et de charbon de la région. La maltraitance, la promiscuité, les épidémies, le manque de soins et de nourriture vont faire exploser la mortalité. Une commission d'enquête franco-soviétique se rendra sur le site le 16 novembre 1945 pour officialiser l'ampleur du drame : 204 fosses communes dénombrées. Le chiffre de 23 000 morts sera officiellement retenu. C'était la politique officielle nazie : exterminer les Slaves, des sous-hommes. En 1978-79, 2879 corps ont été exhumés et transférés dans une nécropole soviétique dans l'Oise. Tout le monde comprend que le compte n'y est pas et que la majorité des victimes se trouve toujours sous les 115 ha du camp. Dès lors, tout le site devient un sanctuaire où toute transformation annexe deviendrait sacrilège : cette question doit interpeller les consciences et non les aspects matériels. De nos jours, de plus en plus de familles concernées par ce charnier oublié viennent sur place faire leur deuil.

Alexey Fedorovich, Ivan Petrovich et les autres.

Alexey Fedorovich Lukovkin, paysan, originaire de Tsatsa près de Stalingrad, a 43 ans quand il part au front, laissant 7 enfants et sa femme, enceinte de Lydia. A l'été 42, près de Kharkov, il est blessé, capturé, « porté disparu » et annoncé beaucoup plus tard « mort en captivité » le 22 mai 1944. Après l'ouverture des archives en 2007, Svetlana Joukova, la quarantaine, célibataire, fille de Lydia, habitant Volgograd (ex-Stalingrad) a entrepris démarches et recherches auprès de la Croix Rouge et les autorités militaires pour connaître le sort de son grand-père : les adresses de la mairie de Denting et de l'AFU lui ont alors été transmises. Le 2 mai 2018, l'histoire du camp lui est racontée en détail sur place : **« Ce fut un grand choc, l'horreur, la douleur et le chagrin en apprenant tout ce que mon grand-père et tous les prisonniers de guerre avaient subi. »**, avoue Svetlana qui ajoute, écoeuvrée, **« Je ne peux pas imaginer des éoliennes à cet endroit ; les intérêts économiques ne doivent pas prédominer »**. Pour faire connaître l'histoire du camp, elle a traduit avec Tatiana Linden, russe membre de l'AFU, « La Revie », le 3ème livre de Gabriel Becker sur ce chapitre trop méconnu du sacrifice soviétique en terre mosellane,

Parmi les autres visiteurs de l'ancien camp: Roman Falfushinsky, arrière-petit-fils d'un soldat de l'Armée Rouge, Stepan Artemyevich Fedorenko de Stepanovka, près de Kiev où il habite et travaille dans un cabinet d'avocats. Quant à Ivan Petrovich Babuschkin de Perm, que des membres de l'AFU avaient rencontré en Oural, mort en juillet 2013 à 89 ans, il a été seul survivant du camp à être revenu s'y recueillir. Vlassa Pavlovchikine, lui, a fait 2600 km pour se souvenir de son grand-père, Efrem Petrovich Kuzkin, tonnelier, père de 5 enfants.

Document : 2 et 3 = Lettre BSJ.pdf, page 3 sur 4

Après l'inauguration de la stèle en 2012 et la multiplication des reportages à la télévision russe, les visites de descendants de prisonniers se multiplient. Leurs familles, venues d'Ukraine, Russie, Bélarus et pays baltes, ont toujours le même rite quand elles viennent sur le site du Ban Saint Jean : laisser quelques gâteaux secs au pied de la stèle avec une petite bouteille de vodka, disperser une poignée de terre de la tombe familiale et en prélever une du camp.

Une lettre aux autorités.

Fin décembre, Svetlana Joukova, ne pouvant restée indifférente, a écrit à François Bir, maire de Denting : les représentants des familles de 30 prisonniers de guerre ont co-signé cette lettre et copie a été envoyée au préfet, à la sous-préfète et à l'ONAC. Plus de la moitié des signataires sont venus en pèlerinage à l'emplacement de l'ancien charnier du Ban Saint Jean.

« Par cette lettre, nous, les représentants des familles de prisonniers de guerre soviétiques, qui se trouvaient au Ban Saint Jean, exprimons notre profonde inquiétude face à la mise en œuvre d'un projet d'éoliennes et un parc photovoltaïque sur le territoire de l'ancien camp... ». Les 30 signataires poursuivent : *« Ce fut héroïque que les habitants, sous menace de mort, aient aidé nos soldats, en leur donnant de la nourriture, en les aidant à s'échapper du camp, en les mettant à l'abri. Nous, leurs descendants, sommes très reconnaissants envers la population locale. »*. Et de conclure : *« Lors de la discussion sur l'avenir du site du Ban Saint Jean, nous vous demandons de prendre en compte sa signification historique et spirituelle pour un grand nombre de personnes de pays, de nationalités et de générations différentes, y compris les générations futures. »*

La petite fille d'Alexis Fedorovich Lukovkin appelle à signer la pétition pour la défense du Ban Saint Jean, lancée par l'association Echanges Lorraine-Ukraine.

La municipalité de Denting ne semble pas consciente de cette page d'Histoire.

Démilitarisés en 1981, l'Armée a vendu pour un euro symbolique les 115 ha de l'ancien camp à la commune de Denting. Chargée à elle de l'entretenir mais mission impossible pour ce village de 280 habitants. François Bir, le maire actuel, a hérité de l'ancienne équipe le projet de la société « Nordex » et explique dans les colonnes du « Républicain Lorrain » : *« Ce projet économique est une aubaine pour notre petite commune. Avec les futures retombées financières, nous pourrions entretenir, sécuriser et valoriser le site du Ban Saint Jean qui est jusqu'à présent une épine dans le pied. »*. Christian Belvetti, conseiller municipal depuis de nombreuses années et 1er adjoint, enfonce le clou dans le dernier bulletin municipal, tout en doutant de certains chiffres et désignant Gabriel Becker, comme l'unique responsable des « malheurs » de la commune. *« Les dentingeois sont loin d'être insensibles à ce qui s'est passé pendant l'occupation et ils connaissent parfaitement le destin tragique d'un certain nombre de prisonniers du camp du Ban Saint Jean. Mais ils savent aussi faire preuve de discernement et ils s'en tiennent aux faits plutôt qu'aux présomptions macabres et anxiogènes de certains. »*. Et de poursuivre : *« Les études sont bien avancées et, comme on pouvait s'en douter, le militant historique inonde les médias de contre-vérités et accuse la municipalité de profaner le lieu sacré. »*. Et de conclure sur *« cette affaire pour laquelle nous sommes résolument optimistes. »*

Document : 2 et 3 = Lettre BSJ.pdf, page 4 sur 4

Vers une inscription à l'inventaire des Monuments Historiques ?

La Communauté de communes de la Houve et du Pays boulageois et son président André Boucher ne se sont jamais intéressés à ce site historique pour l'aménager ou demander son inscription au titre des monuments historiques. « *C'est à l'AFU de le faire* », dit-il, en ajoutant qu'il est favorable à l'implantation d'éoliennes autour de Boulay, surtout pour les recettes fiscales. 480 000€ en 2019 pour une cinquantaine de machines. Dans une récente interview, il complétait : « *115 ha, c'est immense ; on ne peut pas laisser tout cela en friche. Il y a suffisamment de place pour respecter le lieu dédié à la mémoire des victimes ukrainiennes.....Je n'ai rien non plus contre le photovoltaïque, du moment qu'on respecte les périmètres. On construit bien des maisons à proximité des cimetières.* ». Dans ce combat mémoriel, l'AFU vient de signer une convention de partenariat avec le « Souvenir Français », le gardien de notre mémoire dont la vocation est d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France, qu'ils soient français ou étrangers et dont la triple mission est d'entretenir, conserver et transmettre. Au sein de la commission de travail créée par le préfet, l'AFU et le « Souvenir français » veulent définir un périmètre à protéger, tout en le sécurisant et en sauvegardant une zone servant l'Histoire.

Le sacrifice de 23 000 prisonniers et le calvaire de leurs familles valent-ils plus que les milliers d'euros que rapporteront annuellement les éoliennes et le parc photovoltaïque ?

Pour information : www.ban-saint-jean.fr

Jean-Marie Mathé



BIENTÔT 47 ÉOLIENNES DANS LES ENVIRONS DE BOULAY

Energie verte et vent de discorde

3 5 aujourd'hui, 47 dans quelques mois. Les éoliennes se multiplient sur le territoire entourant Boulay. Trop pour certains citoyens : une association pour la préservation de la ruralité du pays boulayeais vient de se créer à Halling-les-Boulay.

Avec 6 500 mégawatts en fonctionnement, l'éolien français est loin derrière l'Allemagne et l'Espagne. En augmentation constante, 25 000 mégawatts sont prévus en 2020. La région Grand Est est la première de France en terme de puissance et de nombre de mâts éoliens installés, avec 1 300 éoliennes d'une puissance totale de plus de 2 600 mégawatts, soit 24% de la puissance française (voir **La Semaine de Metz N°596**). Actuellement, la Moselle dispose de 21 parcs éoliens : le premier en Pays boulayeais remonte à 2006 et celui de Téterchen avec six éoliennes.

33 éoliennes marquent aujourd'hui le paysage boulayeais sur les bans de Téterchen, Niedervisse, Boulay et Momerstroff. Le promoteur Solec, une société allemande, a un projet de 12 nouvelles machines dans le secteur allant de Narbéfontaine à Helstroff. Celui-ci a été présenté en 2013 aux habitants d'Halling-les-Boulay, commune d'une centaine d'âmes associée à Boulay depuis 1973. Projet accueilli très favorablement, aux dires d'André Boucher, maire de Boulay, répétés le 30 novembre dernier au préfet, lors de sa venue dans les locaux de la CCPB (communauté de communes du Pays boulayeais).

"On se sent saturé"

Le projet a été confirmé lors du conseil municipal du 18 avril 2016. Suite à cette décision, des habitants de Halling créent d'abord un collectif qui devient en juin l'association pour la préservation de la ruralité du Pays boulayeais. « Sans nouvelle du projet depuis 2013, nous avons décidé de créer cette association pour défendre le patrimoine du Pays boulayeais, sa campagne, sa douceur de vivre face à des intérêts économiques privés », explique André Massonnet, le trésorier. « Nous avons accepté les premières éoliennes sans contester dans le

cadre des énergies renouvelables ; mais, désormais, on se sent saturé d'éoliennes. » Création d'une page Facebook (« *Eoliennes Pays-Boulay* »), distribution de tracts dans les villages environnants, pétition en attendant le site internet et une réunion d'information sont les priorités, vu le déficit d'informations officielles sur ce projet. Les membres de la nouvelle association n'ont jamais été contre les éoliennes ni contre la nécessité de compléter le parc nucléaire par des sources d'énergie de type solaire et hydrauliques ; mais les 12 nouveaux mâts de 80 mètres annoncés ne passent pas. Le maire d'Helstroff-Macker, village voisin, a peut-être réglé le problème en organisant, en septembre 2014 (voir **La Semaine N° 493**), une consultation populaire qui a largement rejeté l'installation des trois machines prévues.

Bientôt 47 éoliennes

Selon l'association, ces 12 éoliennes sont surdimensionnées. Et nombreuses : quatre sur le ban de Halling, cinq pour Momerstroff-Narbéfontaine et trois pour Helstroff, soit un total de 47 éoliennes dans un rayon de dix kilomètres autour de Boulay, sans oublier le projet sur Denting-Le Ban Saint-Jean.

"Intérêts personnels"

Des paysages jugés dégradés, une dévalorisation des biens et des études qui monteraient les dégâts sur la faune. Mais aussi et surtout, des nuisances pour les riverains : sommeil perturbé, bruit et lumières clignotantes d'après certains d'entre eux. « Les élus n'ont que l'argument financier et défendent leurs propres intérêts. Les éoliennes sont d'ailleurs très souvent implantées sur leurs terrains. C'est l'anarchie au gré des intérêts personnels », tonne Franck-Emmanuel Ros, le vice-président, qui se pose aussi des questions sur la rentabilité réelle de ces machines, des coûteuses subventions offertes pour leur implantation et du prix de leur démantèlement. *

Jean-Marie Mathé (clp)

Renseignements :
collectif57220.stop.eoliennes@gmail.com

ciens de la clinique Claude-Bernard n'ont pas réussi à sauver Corentin, 11 ans, lors d'une

médecins avant le transfert de l'enfant vers le CHU de Nancy ». Et « les conditions dans

nel, connaissait la dangerosité de ce chirurgien présent au bloc opératoire le jour où l'on a opé-

fautes techniques n'est peut-être pas la cause directe de la mort de Corentin mais, si les

DENTING Société

Bientôt des éoliennes sur l'ancien camp nazi

À Denting, près de Boulay-Moselle, six éoliennes et un projet photovoltaïque devraient voir le jour à hauteur du Ban Saint-Jean, ancien camp de prisonniers où ont péri des milliers de Russes et Ukrainiens. L'idée suscite l'indignation au pays de Nied.

De sinistre réputation, le Ban Saint-Jean, non loin de Boulay-Moselle, d'abord caserne de sûreté pour les militaires français à l'époque de la ligne Maginot, s'est mué en camp de transit pour quelque 300 000 Russes et Ukrainiens prisonniers des forces allemandes entre 1941 et 1944. Après-guerre, la découverte d'un vaste charnier a permis d'estimer à 23 000 le nombre de victimes mortes sur place, faisant de ce site de 88 ha le plus important mouroi nazi en Fran-

MOS87 - V1

ce... Six éoliennes doivent être érigées dans le secteur. « La société Nordex nous a présenté son projet de trois éoliennes sur le site (du Ban Saint-Jean), dont la commune est propriétaire, trois sur des terrains privés », fait savoir le maire de Denting François Bir. « Elle prévoit aussi des panneaux photovoltaïques sur une vingtaine d'hectares », l'instruction étant en cours. Le parc photovoltaïque devrait voir le jour sur une cité pavillonnaire datant des années 1930 « et non pas au camp du Ban Saint-Jean où ont péri les prisonniers », ajoute le premier magistrat.

Propositions d'aménagements

Il n'empêche que le projet fait des remous, tant auprès du Groupement d'étude et de conservation de la nature en Lorraine (Gecnal), qui ne voit pas d'un bon œil les premiers défrichements effectués, mais aussi de l'Association franco-



Des membres de l'Association franco-ukrainienne (AFU) devant la cité pavillonnaire défrichée où seront installés les panneaux photovoltaïques. Photo RL

ukrainienne (Afu), qui, depuis des années, redouble d'efforts pour faire connaître la triste histoire de ce lieu. « Nous ne sommes pas des anti-éoliens, mais nous devons réfléchir à un tel site à côté d'un lieu de mémoire, sans nuire à son empreinte sacrée », fait savoir Bruno Doyen, membre de l'Afu. Le camp, qui accueille 3 000 visiteurs par an, est reconnu comme site touristique historique par le département,

et l'Afu a suggéré quelques propositions d'aménagement.

Le maire de Denting précise que le permis de construire n'a pas encore été obtenu. « Le Ban Saint-Jean est déjà cerné par bon nombre d'éoliennes, éloignées de toute population », observe le maire de Denting.

Dossier complet et photos sur www.republicain-lorrain.fr

Document : 6 = Lettre collective au préfet du 20.1.2021 - ----.docx, page 1 sur 7

Monsieur le Préfet de la Moselle,
Madame la Sous-préfète de Forbach/Boulay-Moselle,
Monsieur le Maire de la commune de Denting,

Par cette lettre, nous, les représentants des familles de prisonniers de guerre soviétiques, qui se trouvaient au camp du Ban Saint-Jean, exprimons notre profonde inquiétude face à la mise en œuvre d'un projet d'éoliennes et un parc photovoltaïque sur le territoire de l'ancien camp. Nous sommes contre le placement de toute installation industrielle dans un endroit, où des dizaines de milliers de personnes ont souffert et sont mortes. Et ce ne sont pas seulement nos sentiments personnels. Cet endroit est important, non seulement pour nous, mais aussi pour vous. Il a une signification humaine universelle.

Le Ban Saint-Jean est un site historique unique, un lieu de mémoire et de chagrin. Les soldats qui sont morts ici (pour nous ils sont toujours des « soldats » et non des « prisonniers de guerre ») sont allés se battre pour protéger leur patrie de l'ennemi, l'Allemagne nazie. Ils se sont battus pour notre vie, la liberté et la paix. Ils se sont battus non seulement pour leur pays, mais indirectement ils ont aussi rapproché la libération de la France. Vous souvenez-vous que les divisions allemandes qui ont défilé en juin 1940 lors d'une marche victorieuse sur les Champs-Élysées à Paris ont été vaincues par l'Armée rouge à Stalingrad en 1942-1943? Vous souvenez-vous que le débarquement des troupes alliées en Normandie n'a eu lieu que lorsque l'Armée rouge a considérablement affaibli les forces de la Wehrmacht et que la défaite du Troisième Reich est devenue inévitable?

L'humanité oublie vite malheureusement. Maintenant, l'histoire est souvent interprétée comme politiquement bénéfique. Par conséquent, il est important d'avoir juste une mémoire correcte et forte, une pensée claire et un esprit fort. Nous ne devons pas oublier le passé ! Nous ne devons pas démolir de tels sites, comme le Ban Saint-Jean et les effacer de la mémoire !

« Tant que nous nous souvenons d'eux,
Ils vivent, ils vivent
Ils sont épaule contre épaule
Ils marchent avec nous dans la vie.
Comme nous
Dans leurs cœurs ils portent
Responsabilité de l'honneur
De leur patrie. »

Nous pensons que la mort de nos soldats n'a pas été vaine. Ils continuent à servir la cause de la paix avec leur vie et leur mort à ce jour. Au Ban Saint-Jean, les jeunes générations peuvent littéralement toucher l'histoire vivante et encore saignante et penser, comprendre ce qu'est la guerre. La guerre est une douleur, une souffrance, une perte, des blessures spirituelles qui ne guérissent jamais. Tant qu'une personne se souvient de la guerre et la comprend en tant que telle, tant qu'elle la perçoit comme un événement réel, et non comme une histoire divertissante ou même un conte de fées sur quelque chose de lointain et du passé, elle comprendra toute la valeur du monde et tentera d'empêcher la guerre.

Il est important que le Ban Saint-Jean soit une aide visuelle pour la jeunesse française, tant dans l'histoire de l'armée (la Ligne Maginot est un chef d'œuvre du génie militaire), que dans l'histoire de sa terre natale. Après tout, la Lorraine et l'Alsace ont un passé très difficile, très intéressant et héroïque.

Ce fut héroïque que les habitants, sous la menace de la mort, aient aidé nos soldats, en leur donnant de la nourriture, en les aidant à s'échapper des camps, en les mettant à l'abri, n'est-ce pas? Nos soldats qui ont reçu cette aide, et nous, leurs descendants, sommes très reconnaissants envers la population locale. Nous nous en souvenons. D'ailleurs, ils étaient sans arme à la main, mais c'était aussi une forme de résistance.

François Mitterrand (Président de la France de 1981 à 1995) était également prisonnier du Ban Saint-Jean et ce n'est qu'à la troisième tentative qu'il a réussi à s'échapper de la captivité allemande, grâce à l'aide de la clandestinité. Puis il a lui-même, était dans la clandestinité et a dirigé le "Mouvement national des prisonniers de guerre et déportés". Il a participé à la libération des camps de concentration de Kaufering et de Dachau.

Document : 6 = Lettre collective au préfet du 20.1.2021 - ----.docx, page 2 sur 7

Les soldats soviétiques qui s'étaient évadés de la captivité allemande ont rejoint les rangs du Mouvement de la Résistance française. (Selon les estimations, plus de 3000 citoyens soviétiques qui se sont retrouvés en France, ainsi que des émigrants russes, y ont participé. Parmi ceux-ci, 35 bataillons de maquis ont été formés sur le territoire occupé de la France.) Ainsi, de manière générale, nous pouvons dire que nos et vos compatriotes ont combattu ensemble contre un ennemi commun.

Vous voyez combien il y a de sens dans l'histoire du Ban Saint-Jean, combien de sujets il propose à l'étude, au raisonnement, à quel point il peut apporter une contribution précieuse au développement spirituel de chacun.

Existe-t-il de nombreux sites similaires dans votre région? En France ? En Europe?

En outre, il convient également de préciser que l'Armée rouge était composée de représentants de toutes les nationalités de l'Union Soviétique, de représentants de toutes ses républiques, qui sont désormais devenues des États séparés. Et ce sont des Russes, des Ukrainiens, des Biélorusses, des Azerbaïdjanais, des Géorgiens, des Kazakhs, des Ouzbeks, des Kirghiz ... Et aussi des représentants de toutes les républiques, de toutes nationalités se trouvent dans les fosses communes de Ban Saint-Jean, et à côté d'eux Polonais, Yougoslaves et représentants d'autres pays par lesquels Wehrmacht est passé. Ainsi, ce mémorial est à juste titre considéré comme international.

Encore un argument en défense du Ban Saint-Jean. Le musée, créé dans l'ancien camp de concentration d'Auschwitz - Birkenau, est inclus dans la liste des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture). Sa signification historique et éducative est reconnue étant donné les principaux objectifs de l'UNESCO, le musée est considéré comme important pour la promotion de la paix sur terre. Personne ne pense à l'idée d'y placer un site industriel.

Nous exprimons notre profonde gratitude à tous ceux qui se souviennent, qui préservent et diffusent des connaissances sur le Ban Saint-Jean, qui se bat pour préserver la mémoire! Ce sont les vrais créateurs du monde!

Lors de la discussion sur l'avenir du site du Ban Saint-Jean, nous vous demandons de prendre en compte son grand rôle de maintien de la paix, sa signification historique et spirituelle pour un grand nombre de personnes de pays, de nationalités et de générations différentes, y compris les générations futures.

Nous espérons que vous pourrez prendre la bonne décision.

Cordialement,

Joukova Svetlana, petite-fille du soldat de l'Armée rouge Lukovkin Alexey Fedorovich (1898 – 22.05.1944)
région de Stalingrad, village Tsatsa;

Olga Ushakova, petite-fille du soldat de l'Armée rouge Babkin German Kuzmich (20.10.1905 - 01.05.1944)
région de Belgorod, village Koshcheevo;

Falfushinskiy Roman, arrière-petit-fils du soldat de l'Armée rouge Fedorenko Stepan Artemyevich
(28.03.1898 - 29.04.1942) région de Kyiv, district de Grebinky, village Stepanovka;

Podlaskina Svetlana, petite-fille du soldat de l'Armée rouge Vlasov Alexander Mitrofanovich (25.11.1919 –
08.05.1942) région de Voronej, district Novousmanskyy, ferme collective Dzerzhinsky;

Barinova Margarita - petite-fille du soldat de l'Armée rouge Lukyanov Nikandr Mikhailovich (15.11.1912 –
01.01.1943), région de Vladimir, ville Mourom;

Baev Alexander, petit-neveu du soldat de l'Armée rouge Platonov Vladimir Alekseevich (06.06.1921 -
23.07.1942) région de Ryazan, ville Lebedian;

Akopyan Valery, petit-fils du soldat de l'Armée rouge Sushkov Dmitry Leontievich (1903 – 02.09.1944)
territoire de Stavropol, village Vorontsovka;

Document : 6 = Lettre collective au préfet du 20.1.2021 - -----.docx, page 3 sur 7

- Shipkov Nikolay, fils du soldat de l'Armée rouge Shipkov Vasily Ivanovich (1914 – 23.04.1944)
région de Kuibyshev (Samara), village Sukhaya Vyazovka;
- Golovatik Igor, arrière-petit-fils du soldat de l'Armée rouge Shchetinin Mitrofan Fomich (22.06.1904 – 25.04.1944) territoire de Krasnodar, village Novolokinskaya;
- KoblovaTatyana, arrière-petite-fille du soldat de l'Armée rouge Rakhmanov Fiodor Alexandrovich (25.12.1909 - 31.05.1942) région d'Oulianovsk, village Sredniye Timersyany;
- Sidorkina Olga, petite-fille du soldat de l'Armée rouge Sizov Mikhail Antonovich (1901 - aucune donnée)
région de Moscou, village Nizhnee Maslovo;
- Usatyuk Valentina, fille du sergent de l'Armée rouge Yatsenko Alexander Karpovich (13.03.1903 – 14.04.1944) région d'Odessa, village Vasilyevka;
- Sokolova Anna, la petite-fille du soldat de l'Armée rouge Zvonarev Semyon Andreevich (02.02.1903 - 24.08.1943) région de Penza, ville Nijni Lomov;
- KravchenkoDmitry, arrière-petit-fils du soldat de l'Armée rouge Skorobogatov Artyom Pavlovich (12.07.1912 - aucune donnée) région d'Ordzhonikidze, ville Essentuki;
- Dedyuk Alexander, petit-fils du soldat de l'Armée rouge Dyadyuk Boris Titovich (05.04.1912 – 04.05.1944)
région de Moguelev, village Ermolovka;
- Bychkova Irina, petite-fille du soldat de l'Armée rouge Kruchina Yegor Petrovich (1922 – 01.12.1943)
région de Kharkiv, village Lyutovka;
- Startsev Ilya, arrière-petit-fils du soldat de l'Armée rouge Borisikhin Pyotr Sergeevich (10.04.1919 – 03.05.1942) région de Sverdlovsk, ville Alapaevsk;
- Pavlushkin Vlas, arrière-petit-fils du soldat de l'Armée rouge Kuzkin Efrem Petrovich (25.05.1899 – 20.08.1943) territoire de l'Altaï, ville Barnaoul;
- Bogdan Svetlana, petite-fille du soldat de l'Armée rouge Yanovets Vasily Makarovich (1911 – 26.02.1942)
région de Volyn, village Svityazskie Smolyary;
- Karpova Elena, fille du soldat (infirmier) de l'Armée rouge Babushkin Ivan Petrovich (11.11.1924- 14.07.2013) région de Perm, village Pesyanka;
- Lobas Alexei, fils du soldat de l'Armée rouge Lobas Alexei Fedorovich (1907 – 19.11.1942)
région de Voroshilovograd, village Stormovo;
- Kostyk Vera, niece du soldat de l'Armée rouge Vorontsov Vladimir Efimovich (06.07.1918 – 02.04.1943)
région de Kursk, village Borisovka

18 décembre 2020

- Romantsova Nadezhda, fille du soldat de l'Armée rouge Zakharov Mikhail Stepanovich (08.11.1901- 07.10.1943) République socialiste soviétique autonome Tatare, village Berezovka;
- Pashkova Evgenia, arrière-petite-fille du soldat de l'Armée rouge Kucherenko Ivan Danilovich (16.02.1910- 10.12.1942) territoire de Krasnodar, village Peredovaya;
- Selzerman Mark, fils de capitaine de l'Armée rouge, membre de la Résistance Française Selzerman Jacob (13.05.1915-24.07.1968) région de Jitomir, ville Romanov;

Document : 6 = Lettre collective au préfet du 20.1.2021 - -----.docx, page 4 sur 7

Perebeinosov Victor, le petit-fils de soldat de l'Armée Rouge Perebeinosov Paul Logvinovich (15.12.1915 – 14.12.1942) région de Voronej, village Peski;

Bukov Anatoly, fils d'un soldat de l'Armée rouge Bukov Yakov Nikandrovich (1911 - 20.08.1943) région de Stalingrad, village Lugo-Vodyanoy;

30 décembre 2020

Shipitsyna Nina, fille du soldat de l'Armée rouge Mochalov Grigory Mikheyevich (30.09.1901-15.11.1942), région de Molotov, village Solovy;

Document : 6 = Lettre collective au préfet du 20.1.2021 - -----.docx, page 5 sur 7

Господин Префект департамента Мозель,
Госпожа Супрефект округа Форбак – Буле-Мозель,
Господин Мэр коммуны Дантен,

Настоящим письмом мы, представители семей военнопленных, находившихся в лагере Бан Сен-Жан, выражаем свою глубокую озабоченность вопросом реализации электроэнергетического проекта на территории бывшего лагеря. Мы против размещения какого-либо промышленного объекта в месте, где страдали и погибали десятки тысяч людей. И дело не только в наших личных чувствах. Это место важно не только для нас, но и для вас - оно имеет общечеловеческое значение.

Бан Сен-Жан – это уникальный исторический объект, место памяти и скорби. Погибшие здесь солдаты (а для нас они навечно «солдаты», не «военнопленные»), они ушли воевать, чтобы защитить от врага - нацистской Германии - свою родину, они сражались за нашу жизнь, свободу, за мир. И они сражались не только за свою страну, но косвенно они приближали и освобождение Франции. Помните ли, что немецкие дивизии, прошедшие в июне 1940 года в победном марше по Елисейским полям в Париже, были разбиты Красной армией под Сталинградом в 1942-1943 г.г.? Помните ли, что высадка союзных войск в Нормандии произошла только тогда, когда Красная армия значительно подорвала силы вермахта, и разгром Третьего рейха стал неизбежен?

Человечество, к сожалению, очень забывчиво. И сейчас историю часто трактуют так, как это выгодно политически. Поэтому важно иметь именно правильную и крепкую память, ясный разум и сильный дух. Нельзя забывать! Нельзя сносить такие объекты, стирать их из памяти!

«Пока мы помним их,
Они живут, живут,
Они плечом к плечу
Шагают с нами в жизни.
И так же, как и мы,
В сердцах они несут
Ответственность за честь
Своей Отчизны.»

Мы верим, что гибель наших родных солдат была не напрасна. Они и поныне – своей жизнью и своей смертью - продолжают служить делу мира. В Бан Сен-Жане молодые поколения могут буквально прикоснуться к живой и до сих пор еще кровоточащей истории и задуматься, осознать, что такое война. Война – это боль, страдания, утраты, никогда не заживающие душевные раны. И пока человек помнит войну и понимает ее именно такой, пока воспринимает ее как реальное событие, а не как занимательный рассказ или даже сказку о чем-то далеком и давно прошедшем, он будет понимать всю ценность мира, и будет стараться не допустить войну.

Важно, что Бан Сен-Жан – это наглядное пособие для молодой Франции и по истории армии (Линия Мажино – это же шедевр военной инженерной мысли!), и по истории родного края. Ведь у Лотарингии, Эльзаса очень непростое, весьма интересное и героическое прошлое.

Разве не героизм то, что местные жители под угрозой смерти помогли нашим солдатам – помогли едой, помогли им бежать из лагеря, укрывали их? И наши солдаты, которые получали эту помощь, и мы, их потомки, очень благодарны тем местным жителям. Мы помним это. Кстати сказать, без оружия в руках, но это тоже являлось формой сопротивления Франции. И это был настоящий героизм.

Франсуа Миттеран (президент Франции с 1981 по 1995) также был узником Бан Сен-Жана и лишь с третьей попытки сумел бежать из немецкого плена благодаря помощи подпольщиков. Затем сам он работал в подполье, возглавлял «Национальное движение военнопленных и депортированных», участвовал в освобождении концлагерей Кауферинг и Дахау.

Бежавшие из плена советские солдаты пополняли ряды Движения Сопротивления. (По оценкам, всего в нем участвовало более 3 000 советских граждан, оказавшихся во Франции, а также русские эмигранты. Из них на оккупированной территории Франции было сформировано 35 партизанских

Document : 6 = Lettre collective au préfet du 20.1.2021 - ----.docx, page 6 sur 7

отрядов.) И обобщенно можно сказать, что наши с вами соотечественники вместе сражались против общего врага.

Видите, как много смысла в истории Бан Сен-Жана, как много он дает тем для изучения, рассуждения, сколь ценный вклад может он внести в духовное становление каждой личности.

Много ли подобных объектов в Вашем регионе? Во Франции? В Европе?

Кроме того, нужно также пояснить, что Красная армия состояла из представителей всех национальностей Советского Союза, из представителей всех его республик, которые сейчас стали отдельными государствами. А это русские, украинцы, белорусы, азербайджанцы, грузины, казахи, узбеки, киргизы... И так же представители всех республик, всех национальностей лежат в братских могилах Бан Сен-Жана, а кроме них поляки, югославы и представители других стран, через которые прошел вермахт. Таким образом, этот мемориал правильно считать международным.

И еще один довод в защиту Бан Сен-Жана. Музей, созданный в бывшем концлагере Аушвиц – Биркенау, включен в список объектов всемирного наследия ЮНЕСКО, т.е. признана его историческая значимость и значимость в области образования; и, учитывая основные цели ЮНЕСКО, музей считается важным для укрепления мира на земле. И никому в голову не приходит мысль разместить там промышленный объект.

Мы выражаем огромную сердечную благодарность всем, кто помнит, кто сохраняет и распространяет знание о Бан Сен-Жане, кто борется за сохранение памяти! Это настоящие творцы мира!

Просим Вас при обсуждении дальнейшей судьбы территории Бан Сен-Жана учитывать его большую миротворческую роль, историческую и духовную значимость для огромного числа людей разных стран, национальностей и разных поколений, в том числе, будущих.

Надеемся, что вы примете верное решение.

С уважением,

Жукова Светлана, внучка рядового Красной армии Луковкина Алексея Федоровича
(1898 – 22.05.1944) Сталинградская область, село Цаца;

Ушакова Ольга, внучка рядового Красной армии Бабкина Германа Кузьмича
(20.10.1905 – 01.05.1944) Белгородская область, село Кощеево;

Фальфушинский Роман, правнук рядового Красной армии Федоренка Степана Артемьевича
(28.03.1898 – 29.04.1942) Киевская область, Гребенковский район, село Степановка;

Подласкина Светлана, внучка рядового Красной армии Власова Александра Митрофановича
(25.11.1919 – 08.05.1942) Воронежская область, Новоусманский район, колхоз Дзержинский;

Баринова Маргарита, внучка рядового Красной армии Лукьянова Никандра Михайловича (15.11.1912 – 01.01.1943) Владимирская области, город Муром;

Баев Александр, внучатый племянник рядового Красной армии Платонова Владимира Алексеевича
(06.06.1921 – 23.07.1942) Рязанская область, город Лебедянь;

Акопян Валерий, внук рядового Красной армии Сушкова Дмитрия Леонтьевича (1903 – 09.02.1944)
Ставропольский край, деревня Воронцовка;

Шипков Николай, сын рядового Красной армии Шипкова Василия Ивановича (1914 – 23.04.1944)
Куйбышевская (Самарская) область, село Сухая Вязовка;

Головатик Игорь, правнук рядового Красной армии Щетинина Митрофана Фомича (22.06.1904 – 25.04.1944) Краснодарский край, станица Новолокинская;

Коблова Татьяна, правнучка рядового Красной армии Рахманова Федора Александровича (25.12.1909 – 31.05.1942) Ульяновская область, село Средние Тимерсяны;

Document : 6 = Lettre collective au préfet du 20.1.2021 - ----.docx, page 7 sur 7

Сидоркина Ольга, внучка рядового Красной армии Сизова Михаила Антоновича (1901 – данных нет)
Московская область, село Нижнее Маслово;

Усатюк Валентина, дочь сержанта Красной армии Яценко Александра Карповича (13.03.1903 -
14.04.1944) Одесская область, село Васильевка;

Соколова Анна, внучка рядового Красной армии Звонарева Семена Андреевича (02.02.1903 –
24.08.1943) Пензенская область, город Нижний Ломов;

Кравченко Дмитрий, правнук рядового Красной армии Скоробогатова Артема Павловича (12.07.1912
– данных нет) Орджоникидзевский край, город Ессентуки;

Дедюк Александр, внук рядового Красной армии Дядюк Бориса Титовича (04.05.1912 – 05.04.1944)
Могилевская области, деревня Ермоловка;

Бычкова Ирина, внучка рядового Красной армии Кручины Егора Петровича (1922 – 12.01.1943)
Харьковская область, село Лютовка;

Старцев Илья, правнук рядового Красной армии Борисихина Петра Сергеевича (04.10.1919 –
05.03.1942) Свердловская область, город Алапаевск;

Павлушкин Влас, правнук рядового Красной армии Кузькина Ефрема Петровича (25.05.1899 –
20.08.1943) Алтайский край, город Барнаул;

Богдан Светлана, внучка рядового Красной армии Яновца Василия Макаровича (1911 – 26.02.1942)
Волынская область, село Святязьские Смоляры;

Карпова Елена – дочь рядового (санитара) Красной армии Бабушкина Ивана Петровича (11.11.1924 –
14.07.2013) Пермский край, деревня Песьянка;

Лобас Алексей – сын рядового Красной армии Лобас Алексея Федоровича (1907 – 19.11.1942)
Ворошиловградская область, село Штормово;

Костык Вера – племянница рядового Красной армии Воронцова Владимира Ефимовича (06.07.1918 –
02.04.1943) Курская область, село Борисовка

18 декабря 2020

Романцова Надежда, дочь рядового Красной армии Захарова Михаила Степановича (08.11.1901 –
07.10.1943) Татарская автономная советская социалистическая республика, деревня
Березовка;

Пашкова Евгения, правнучка рядового Красной армии Кучеренко Ивана Даниловича (16.02.1910 –
10.12.1942) Краснодарский край, станица Передовая;

Зельцерман Марк, сын капитана Красной Армии, участника Французского Сопротивления
Зельцермана Якова (13.05.1915 – 24.07.1968) Житомирская область, город Романов;

Перебейносов Виктор, внук рядового Красной армии Перебейносова Павла Логвиновича (15.12.1915
– 14.12.1942) Воронежская область, деревня Пески;

Буков Анатолий, сын рядового Красной армии Букова Якова Никандровича (1911 – 20.08.1943)
Сталинградская область, село Луго-Водяное

30 декабря 2020

Шипицына Нина, дочь рядового Красной армии Мочалова Григория Михеевича (30.09.1901 –
15.11.1942), Молотовская область, деревня Соловьы

@9 - Mathe jean-marie - Boulay-Moselle

Date de dépôt : Le 28/01/2023 à 14:31:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Objet :Projet de 3 éoliennes sur le site du Ban saint Jean (SUITE)

Contribution :

Lettre collective des descendants des prisonniers du Ban Saint Jean :

<https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/une-lettre-collective-des-230650>

Pièce(s) jointes(s) :

Document : 1 (BléLorraine) avis

3 COMMENTAIRES

RÉPONDRE



lavaud il y a environ 6 jours

Une honte pour notre pays ,le manque de mémoire, et pour tirer du FRIC..Grace a l'écologie .

Ici dans mon département le 79, je suis entouré d'éoliennes une cinquantaine.Invivable le bruit et autres causes désagréables étant RADIO AMATEUR,impossible trafiquer en VHF-UHF et autres modes de transmissions.

Répondre



François Clauvelin il y a environ 5 jours

Honte à la commune de Denting d'avoir voulu dénaturer ce site de mémoire. Au lieu de mettre en valeur cette douloureuse page d'histoire, on y a fait un véritable carnage. Et je ne parle pas des animaux de toute sorte que la déforestation a privé d'habitat. Eux-mêmes respectaient la quiétude des lieux.

J'espère que les dizaines de milliers de pauvres malheureux qui reposent en ces lieux vous jugeront le moment venu pour avoir voulu un jour piétiner pour de mercantiles raisons leur mausolée.

On n'a pas le droit de nier l'histoire et encore plus de la salir. J'ose espérer que le point de non retour n'a pas été franchi, et qu'il est encore temps de raisonner les promoteurs de ce faux pas.

Répondre



arm il y a environ 2 jours

encore et toujours le fric,pour une société étrangère avec une filiale et pour faire plaisir aux pastèques voila l'écologie made in france l'arrêt de toute construction et revenir au charbon propre oui nous pouvont le faire mais les politiques??

Répondre

Document : 2 Boues Denting (2000)

Le camp du Ban Saint-Jean depuis l'année 2000.

En automne 2000, la population locale apprend par la presse que la municipalité de Denting envisage la construction au BSJ d'une usine d'incinération des boues des stations d'épuration de toute la Moselle. Gabriel Becker, alors secrétaire-adjoint de l'ADPN, (Association de Défense du Pays de Nied), tire la sonnette d'alarme et réussit à créer le front du refus, invoquant les risques environnementaux et le respect pour le site historique. Réunions publiques, pétitions, manifestations se succèdent. Gérard Géronimus, maire de Coume, interpelle Jean-Pierre Masseret, ministre délégué aux Anciens Combattants pour lui exposer la situation. Jean-Pierre Masseret se rend à ses arguments et par fax, intime à Madame Malgorn, préfet de la Moselle, l'ordre de suspendre le projet industriel. Voici le script du fax ministériel : « Dans l'espace du BSJ, 30 000 Ukrainiens prisonniers des nazis ont été détenus et y ont trouvé la mort dans des conditions contraires aux grandes valeurs de l'humanité. S'il est certain que beaucoup de corps et d'ossements ont été exhumés, personne ne peut dire qu'il n'y en a plus. Mon administration consultée par mes soins ne peut donner cette garantie . Dans le doute, je crois qu'il est nécessaire d'arrêter le projet. Le respect de la mémoire des victimes de la barbarie nazie mérite le respect et le recueillement ». Le projet est donc abandonné.

Gabriel Becker veut en savoir davantage sur toute cette question. Il commence ses investigations auprès des anciens témoins, recueille leurs témoignages, consulte les archives et la presse de l'époque, photographie les objets-souvenirs offerts aux familles bienfaitrices par les prisonniers

Document : 3 BJS Projet industriel 'avis AFU).docx, page 1 sur 2

Projet industriel (photos voltaïques et éoliens) sur le site de l'ancien camp du Ban Saint-Jean,

1_ Un droit de réponse

Suite aux interpellations multiples : **les citer**

2_ Nous devons nous inscrire en tant qu'éveilleur de conscience. Que peut-on accepter comme site industriel ou autre à côté d'un lieu de mémoire ? Toute notre réflexion doit être axée sur cette problématique.

Ne pas nuire au sacré du lieu. Préserver "l'atmosphère et l'ambiance" du lieu. Tous nos sens doivent être épargnés des perturbations causés par des nuisances afin de préserver un recueillement serein et solennel. Le site doit rester respectueux et digne ! Actuellement les visiteurs de l'EST s'y rendent pour y faire un travail de deuil.

3_ Dans ce double projet, des éoliennes portent préjudice à cette réflexion du sacré.

Notre réflexion ne se cantonne pas dans le pour ou le contre des éoliennes. Nous ne nous inscrivons pas dans une démarche d'anti éolien, Notre réflexion se porte sur ce que nous pouvons accepter comme nuisances à côté du site de mémoire.

Ces géants (éoliennes) vont cannibaliser le site. Le château d'eau qui est la signature du ban St-Jean (il figure sur les photos d'archives à côté des guérites et des barbelés) sera ridicule à l'avenir. Une éolienne sera implantée à côté de lui.

4_ Des parallèles de réflexion :

Peut-on mettre des éoliennes au STRUTHOF ?

Un couple de milan royal anéantit un projet éolien à Bisten en Lorraine, 20 000 victimes du nazisme n'y arrivent pas !

Nous marchons sur la tête !

5_ Dans notre réflexion nous nous devons également d'épauler la commune de Deting.

Nous comprenons leurs soucis de sécurité : pignons qui menacent de tomber et trous profonds autour des maisons du camp.

Nous avons formulées des propositions et des doléances afin de perpétuer l'histoire du camp, préserver des maisons et le site de mémoire tout en permettant un projet industriel.

6- Nos doléances et suggestions :

_Nous sommes d'accord pour un parc photovoltaïque avec une ceinture végétale l'occultant et l'intégrant à la forêt existante. Pas de pollution visuelle et phonique. La surface au sol